



Quand l'enseignement catholique tape du poing sur la table...

Le 3 octobre dernier, Pascal Balmand, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique (SGEC) tenait sa conférence de rentrée. L'occasion pour lui de s'interroger : « *l'école catholique est-elle considérée comme un vrai partenaire [par l'Éducation Nationale] ?* »

Trois thèmes principaux ont été abordés.

Tout d'abord, la situation des suppléant.es. Dans le privé, ce sont 20 % des enseignant.es qui sont précaires, moins bien rémunéré.es que dans le public (environ 400€ de moins par mois), ce qui conjugué à la « crise » de recrutement, fait que de nombreux établissements catholiques sont en difficulté pour assurer des enseignements.

Pour la CGT Enseignement Privé, c'est l'occasion de rappeler que cette problématique n'est pas nouvelle, malheureusement, et que pour nous, revendiquer une hausse de salaire, c'est avant tout pour permettre à des milliers de nos collègues de pouvoir vivre décemment, avant de penser au « *fonctionnement des structures* ».

D'ailleurs, des campagnes menées en académies par les syndicats, CGT en tête, ont permis de réelles avancées sur le sujet.

Ensuite, les contrats aidés. Ils sont nombreux dans l'enseignement catholique. C'est une main-d'œuvre pas chère (30 % de la rémunération prise en charge par l'Ogec, le reste par l'État), dont certains établissements usent, voire abusent.

La suppression subite en cette rentrée 2017 de très nombreux contrats aidés (la faute à l'État, qui n'a même pas prévu !) et là encore, les établissements catholiques sont en difficulté. Si certains le sont réellement, d'autres en revanche, auraient les capacités

d'embaucher en CDI. Le feront-ils ? Pendant ce temps, les hauts salaires des chefs d'établissement et le parc immobilier des OGEC quant à eux vont très bien, merci...

Enfin, c'est l'occasion pour le SGEC de rappeler qu'il a besoin de plus de moyens, plus d'argent. Il dénonce un financement public diversement appliqué selon les territoires, un nombre de postes aux concours qui n'augmente pas, alors que le nombre d'élèves croît (+ 12 436 à la rentrée 2016).

Tout ceci est à mettre en perspective avec le quotidien dans nos établissements. A relier aussi au cynisme du collègue employeur lors des Négociations Annuelles Obligatoires de juillet 2017, avec à la clé un laborieux +0,7 % pour les personnels OGEC. Soit environ 10 euros par mois...

Ce discours était placé sous le signe du dialogue. Gageons que chaque jour, les directions de nos établissements sauront écouter les personnels ainsi que leurs représentants dans un dialogue social constructif, respectueux, dans l'intérêt des salarié.es et pour faire respecter leurs droits.

La CGT sera toujours au côté des salarié.s !

